

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Disparition de Tiennot GRUMBACH

Notre profession est triste. Personnalité militante marquante et avocat passionnément investi dans le monde du travail, dans la défense des salariés et de leurs représentants, Tiennot GRUMBACH nous a quittés.

Sa vie professionnelle et ses compétences avait fait de lui un avocat, spécialiste du droit social, respecté de tous. Mais, plus encore, il ne concevait pas sa profession autrement que par l'engagement, déjà auprès de ses clients mais encore dans la défense de causes et dans la vie sociale.

Apprécié et reconnu par ses confrères, il avait été élu Bâtonnier du Barreau de Versailles, présidant à ses destinées en 1987 et 1988.

Son engagement militant l'avait conduit tout naturellement à présider en 1991 et 1992 le Syndicat des avocats de France, défendant avec ténacité l'activité syndicale comme une authentique force de proposition politique.

Il avait encore poursuivi son engagement au service de notre profession et de ses instances. Elu à deux reprises membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers au début des années 1990, il sera également en cette période l'un des premiers élus du tout jeune Conseil national des barreaux.

Humaniste, homme de conviction, d'énergie et de dévouement au service de l'action collective, Tiennot GRUMBACH a marqué durablement notre profession.

La Conférence des bâtonniers présente à sa famille, aux membres de son cabinet, à ses amis, aux militants qui l'ont accompagné, à son Barreau et aux confrères qui l'ont connu et reconnu, ses plus sincères condoléances.